

à Val de Livenne

Magazine d'information de Val-de-Livenne

www.valdelivenne.fr

NéoSMICVAL P-04

Le bourg de Marcillac P-10

Aire de jeux de Saint-Caprais

Suivez l'actualité
sur notre site



Le mot du maire

P-03

Les finances

P-08

L'agenda

P-13

SENTIERS DES ARTS CHARLES FOUSSARD



Sentier des Arts

Dans le cadre des Sentiers des Arts, la Communauté des Communes de l'Estuaire a proposé de participer à ce projet. Parmi les 4 communes participantes, Val-de-Livenne, en partenariat avec les Distilleries Vinicoles du Blayais, a accueilli l'artiste Charles Foussard qui a réalisé son œuvre sur une des cuves à l'entrée du bourg de Marcillac.

Édito



Le mot du maire

“Travailler ensemble, partager, échanger”



Même si nous vous avons mis à disposition plusieurs moyens de communication issus des nouvelles technologies, lors du retour du questionnaire vous avez été très nombreux à souhaiter le maintien de la version papier. Dans le respect de nos engagements à tenir compte de vos avis, après une pause que bon nombre d'entre vous regrette, c'est le retour du bulletin.

Vous allez retrouver les informations de votre commune, gestion communale, infos à retenir et les activités de nos indispensables associations, dévouées et porteuses de lien social.

Après un début de mandat chaotique dû à un virus, dont on ne veut même plus prononcer le nom, nos activités municipales vont bon train, et de beaux projets se profilent à moyen et long terme. Ces projets sont dans le respect de Solivenne 2030, à la suite des dialogues entre les élus, agents, associations et ceux d'entre vous qui ont souhaité y contribuer.

Je tiens à mettre à l'honneur mes collègues élus, très investis, ainsi que tous nos agents municipaux qui œuvrent main dans la main pour Val-de-Livenne. Travailler ensemble, partager, échanger, apprendre à se connaître, tout cela est essentiel à la cohésion sociale et à la préservation du bien commun.

C'est pourquoi nous sommes toujours avides de vos remarques et propositions constructives.

Je vous souhaite une très bonne lecture.

Bien à vous.

Philippe LABRIEUX

Maire de Val-de-Livenne

Vice-Président de la Communauté de Communes de l'Estuaire

VOS MAIRIES

Accueil du public

SAINT-CAPRAIS-DE-BLAYE

Horaires d'ouverture de la mairie

- le lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- le mardi de 9h à 12h
- le mercredi de 9h à 12h
- le jeudi de 9h à 12h
- le vendredi de 9h à 12h

Tél : 05 57 32 88 60

e-mail : mairie.stcaprais@valdelivenne.fr

Permanences téléphoniques de 14h à 17h
Possibilité de rendez-vous en dehors des heures d'ouverture

MARCILLAC

Horaires d'ouverture de la mairie - Agence Postale

- le lundi de 9h à 12h
- le mardi de 9h à 12h
- le mercredi de 9h à 12h
- le jeudi de 9h à 12h
- le vendredi de 9h à 12h
- le samedi de 10h à 12h

Tél : 05 57 32 41 03

e-mail : mairie.marcillac@valdelivenne.fr

Location des salles

Tarif week-end	Livennois(es)	Hors commune
Marcillac : Salle R. Etelain	215 €	385 €
St-Caprais : Salle F. Benoît	150 €	240 €
Salle des Associations	50 € + 25 € du 01/10 au 30/04	

La consommation électrique sera facturée en sus
Chèque de caution 2000 € (Délib. n°399 du 23/01/2023)



NéoSMICVAL : un nouveau service public pour réduire nos déchets et limiter l'augmentation des coûts.



Questions à Sylvain Guinaudie, président du SMICVAL

C'est quoi la nouvelle offre de service du Smicval ?

La nouvelle offre de service du Smicval ne se limite pas à la transformation de la collecte et à la tarification incitative. L'offre de service globale est bien plus large avec des solutions variées pour réduire et gérer ses déchets et notamment les 4 flux de déchets prioritaires : les végétaux et restes alimentaires, les tout-venants de déchetteries, les plastiques et les textiles sanitaires ...

Plus d'information sur :

<https://www.smicval.fr/neo-smicval>

En quoi consiste la nouvelle collecte ?

Cela signifie que les usagers n'auront plus de bac individuel marron et jaune.

Ils bénéficieront de bornes d'apport collectif, accessibles 7j/7, proches de chez eux pour y déposer l'ensemble des flux de déchets dont, ce qui sera nouveau, les restes alimentaires.

Quand le nouveau mode de collecte sera-t-il mis en place ?

3 ans (de 2023 à 2025) seront nécessaires pour basculer l'ensemble du territoire de la collecte en porte-à-porte vers une collecte en point d'apport collectif.

Quand ma commune sera-t-elle concernée ?

Chaque commune sera traitée individuellement entre 2023 et 2025.

Les premiers contacts liés au déploiement auront lieu début 2024 sur Val-de-Livenne et les premières mises en service de point d'apport collectif fin 2024.

Les habitants seront informés des dates clés, des lieux d'implantation des bornes avant la mise en service effective des points d'apport collectif selon les modalités choisies par les communes (réunion publique, permanences, rencontres en porte-à-porte, courrier,...).

Pourquoi changer le mode de collecte ?

Notamment pour réduire les coûts de collecte et financer de nouveaux services visant à réduire la production de déchets : aides à l'achat de kit-mulching, de broyeur, de poules et de poulaillers, formation à l'éco-jardinage, alternatives aux couches et protections menstruelles, lavage des couches réutilisables, remise en service de la consigne du verre, déploiements de Smicval markets, collecte des restes alimentaires, ateliers et communauté Zéro Déchet, plateformes locales de compostage. Toutes les aides pour les particuliers sur https://www.smicval/soutiens_financiers.

Mais aussi pour réduire notre empreinte carbone en faisant circuler moins de camions sur routes et nous permettre de maîtriser les coûts de traitement des déchets et donc minimiser l'impact sur le pouvoir d'achat des foyers.

Comment faire pour les personnes à mobilité réduite et les personnes âgées ?

Le Smicval a pris un engagement : ne laisser personne de côté.

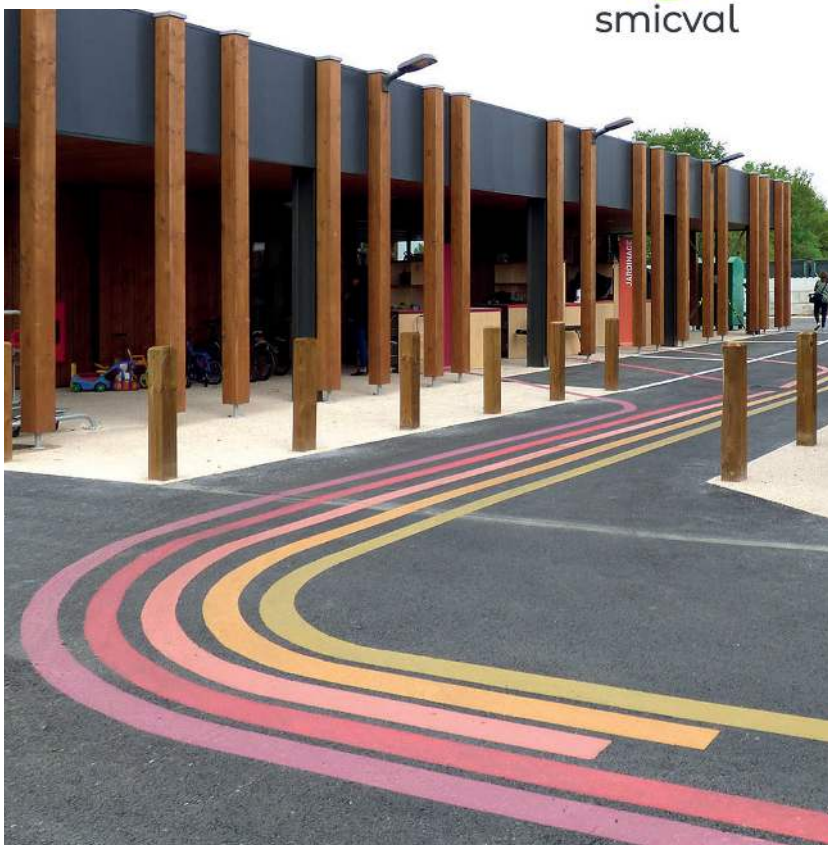
Concrètement, les personnes en difficulté de mobilité seront identifiées et des solutions sur mesure seront élaborées.

Comment allez-vous gérer les dépôts sauvages autour des bornes ?

Les agents du Smicval assureront la propreté des sites et collecteront les dépôts en pied de bornes. Ils mèneront un 1er niveau de recherche pour détecter les contrevenants.

Est-ce que je pourrai aller partout pour déposer mes déchets ?

Les usagers particuliers auront accès à l'ensemble des bornes du territoire.





TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE

Une initiative novatrice

C'est dans le principe énoncé par le préambule de la Constitution de 1946 « Chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi » que Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée puise son origine. L'objectif est de créer une dynamique territoriale pour apporter une solution à toutes les personnes privées durablement d'emploi résidant sur un territoire. L'expérimentation se fonde sur trois constats à partir desquels la privation durable d'emploi peut être supprimée à l'échelle des territoires :

Personne n'est inemployable

Lorsque l'emploi est adapté aux capacités et aux compétences des personnes.

Ce n'est pas le travail qui manque

Un grand nombre de travaux utiles, d'une grande diversité, restent à réaliser.

Ce n'est pas l'argent qui manque

La privation d'emploi coûte plus cher que la production d'emploi supplémentaire.

Les principes fondateurs

Soutenu par des associations (ATD Quart Monde, Emmaüs France, le Secours catholique...), l'initiative TZCLD s'appuie sur six principes :

- L'exhaustivité territoriale : Un emploi doit pouvoir être proposé à tous les chômeurs de longue durée qui le désirent ;
- L'embauche non sélective : L'emploi est produit en fonction des savoir-faire, des capacités et des aspirations des individus, au sein d'entreprises dites « à but d'emploi » (EBE) ;
- La qualité de l'emploi.
- L'emploi à temps choisi.
- L'emploi-formation : L'emploi proposé doit permettre d'acquérir de nouvelles compétences.

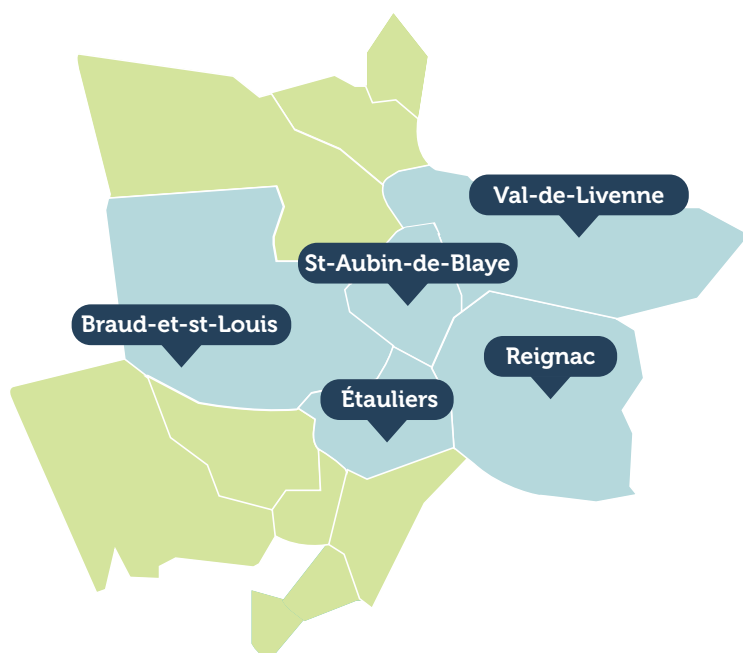
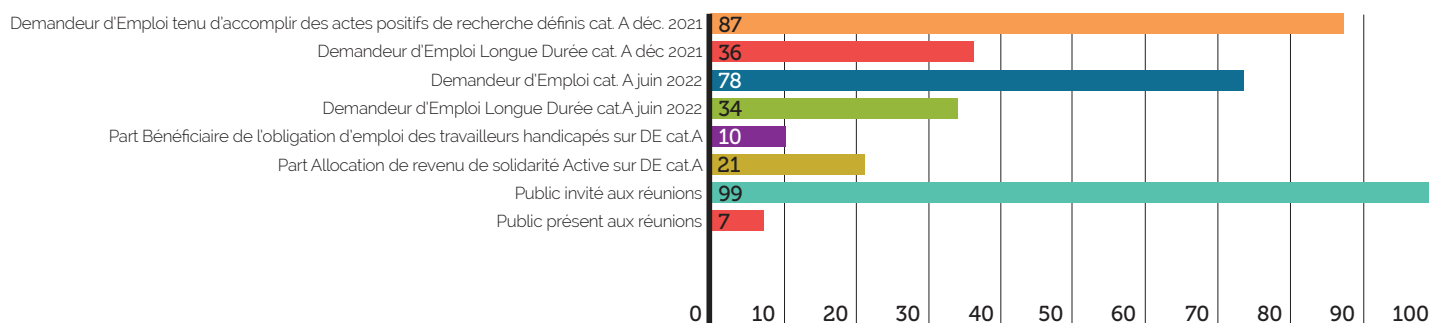
- La création nette d'emplois : les EBE créent des emplois dits « supplémentaires », c'est-à-dire qui ne concurrencent pas les emplois déjà présents sur le territoire, et qui soutiennent le tissu économique local.

Une personne est considérée « privée durablement d'emploi » sur un territoire si elle exprime une privation durable d'emploi et la volonté de travailler et si la situation de précarité en emploi ou l'incapacité d'accéder ou d'occuper un emploi sur le territoire est durable.

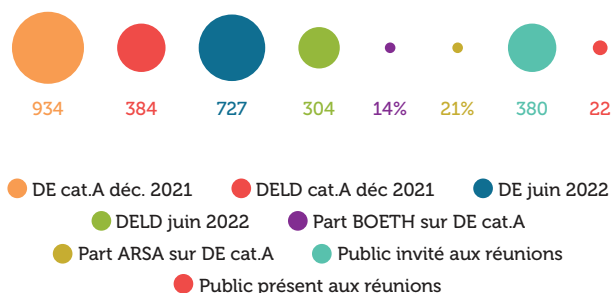
Sur le territoire de la CCE : 384 Demandeurs de longue durée sur les 5 communes candidates, 99 sur Val-de-Livenne.

Zoom sur Val-de-Livenne

Val-de-Livenne Données Pôle emploi - déc 2021 / juin 2022



CC Estuaire Données Pôle emploi - déc 2021 / juin 2022



J'habite Val-de-Livenne et je suis Privé Durablement d'Emploi pour bénéficier de ce dispositif je peux contacter :

- Mme Gisèle Dall'Armi élue référente TZCLD
Mairie : 05 57 32 41 03
- Au service emploi de la CCE
05 57 42 66 20 tzcl@cc-estuaire.fr

**C'EST ENSEMBLE QUE NOUS
FERONS DE L'EMPLOI UN DROIT !**



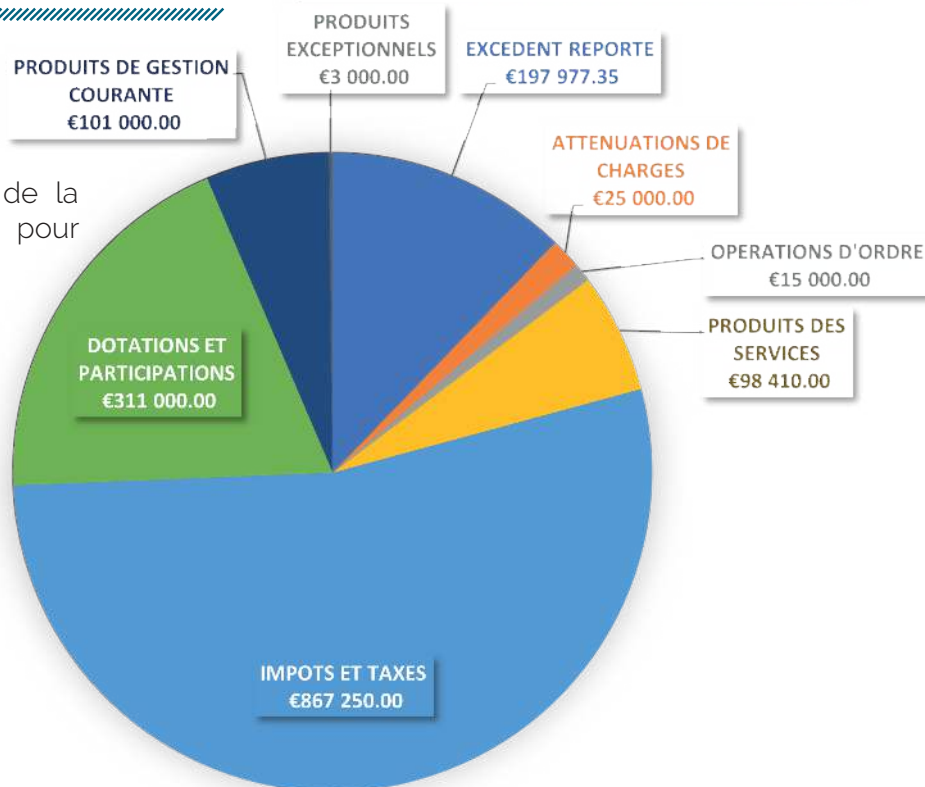


LES FINANCES

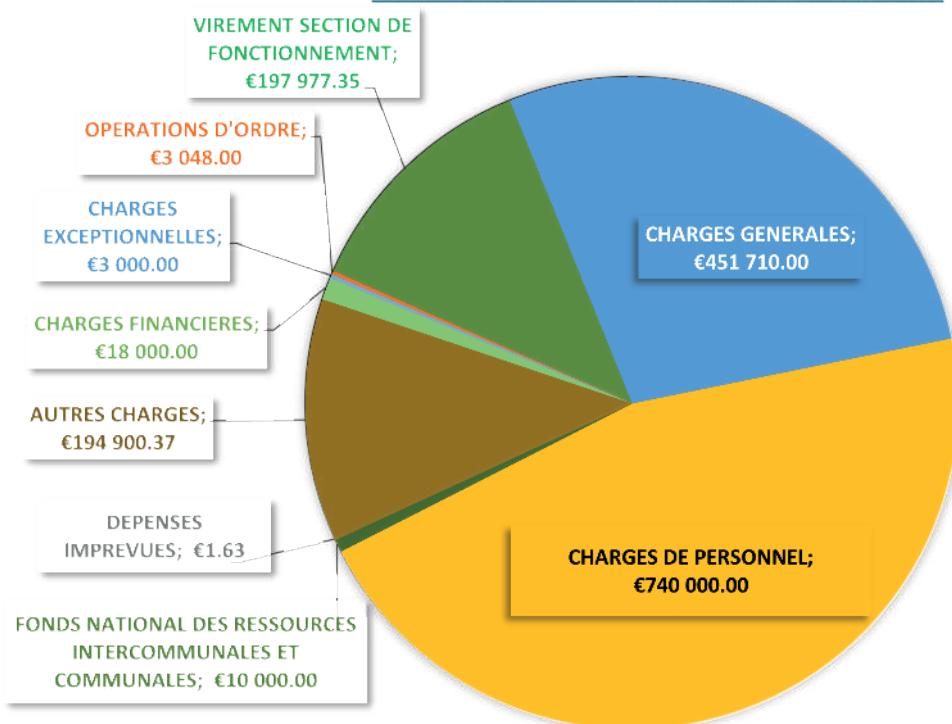
Le budget de fonctionnement de la commune de Val-de-Livenne pour 2023 est de **1 618 637,35 €**.

À noter que l'excédent reporté de 2022 est cette année de presque **200 000 €**.
Ce résultat exceptionnel est la conjugaison de la fusion et d'une gestion optimisée de nos ressources.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



Sur ce budget, les dépenses liées à l'école et aux services périscolaires (personnel, matériel, prise en charge d'une partie du coût des repas, entretien...) côtoient les **236 000 €** soit environ 1700 € par enfant scolarisé (139 pour l'année 2022-2023).

Ce budget général est complété de budgets annexes pour le transport scolaire, l'assainissement collectif et la production photovoltaïque de la toiture de l'école Georges Bergeon.

Cantine à 1 €

L'objectif est de permettre aux enfants des familles les plus modestes de bénéficier de repas équilibrés en milieu scolaire.

Val-de-Livenne répondant aux critères d'éligibilité fixés par l'Etat, le conseil municipal a délibéré en faveur de la mise en place de ce dispositif lors de la séance du 30 juin 2023.

L'application d'une tarification sociale allant 0,70 € à 2,00 €, en fonction du quotient familial de la CAF, sera effective dès la rentrée 2023-2024.



Ma Commune Ma Santé

Dans le cadre de sa politique sociale visant à améliorer les conditions d'accès à une couverture de frais de santé, la Commune de Val-de-Livenne, accompagne l'accès au dispositif « MA COMMUNE MA SANTE » à destination de tous les habitants de la commune.

Ce dispositif s'adresse à tous ceux qui souhaitent retrouver une couverture santé de qualité et/ou économiser sur les cotisations mensuelles en préférant une offre collective et mutualisée à un contrat individuel.

Grâce au partenariat de votre commune avec l'association ACTIONM, vous bénéficiez ainsi des meilleures garanties santé et des services complémentaires au meilleur prix calculé selon votre profil et vos véritables besoins.

Contactez votre mairie pour plus d'informations.



LE DROIT À LA COUVERTURE SANTÉ *pour tous !*



05 32 80 02 37

sofraco-expertises@associationactionm.com

Prise de rendez-vous & Service conseil/gestion



*« Je suis propriétaire, je loue mon bien,
quelle est la démarche ? »*

le PERMIS DE LOUER

sur le territoire de la CCE



»»» Qui est concerné ?

»»» Quand faire la demande ?

Toutes vos réponses sur : www.cc-estuaire.fr

»»» Une question ? Un technicien est là
pour vous répondre

Nicolas Bernardin, chargé de mission Permis de
louer et lutte contre l'habitat indigne,
par mail à nicolas.bernardin@cc-estuaire.fr
ou par téléphone au 06 22 59 31 97





AMÉNAGEMENT DU BOURG DE MARCILLAC

Retour en images

La dernière tranche de l'aménagement du bourg de Marcillac dans le cadre de notre convention avec le Conseil Départemental de la Gironde a été réalisée ces derniers mois.

Arbres et arbustes, sélectionnés avec soin par David Dupuy seront plantés en fin d'année.

Val-de-Livenne a maintenant 2 jolis cœurs de bourg !



Déambulation le 5 juillet dernier, durant laquelle habitants, élus et agents communaux ont pu apprécier les travaux déjà réalisés, échanger sur les projets à venir *, découvrir la Bibli de Mamie et les locaux du GDAR et partager un moment convivial.

* Réhabilitation de l'école, aménagement de la place Rangeard et création d'un nouveau parking à côté de l'église.

À noter qu'une prochaine déambulation sera organisée courant du dernier trimestre côté Saint-Caprais.





PLUi-H

PLAN LOCAL D'URBANISME ET DE L'HABITAT

La CCE travaille à la constitution d'un PLUi-H



**PROCHAINE REUNION
PUBLIQUE**

**MARDI 3 OCTOBRE
18h00**

**Salle des fêtes
de Saint-Seurin-de-Cursac**

« La CDC de l'Estuaire est en train d'élaborer son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Ce document, qui a vocation à s'appliquer à l'échelle des 14 communes de la CCE, est opposable aux autorisations d'urbanisme. Il régit donc le droit des sols en règlementant les possibilités de construire et d'aménager sur l'ensemble du territoire communal et intercommunal.

Plus généralement, c'est un document de planification qui définit la stratégie d'aménagement du territoire à horizon 10 à 15 ans sur tous les grands enjeux qui le concerne (habitat, mobilité, environnement, emploi, cadre de vie...). A l'heure actuelle, la phase de diagnostic du territoire est en train d'être menée. Elle devrait permettre aux élus du territoire d'avoir une vision exhaustive des dynamiques actuellement à l'oeuvre et donc, de définir un projet de territoire adapté.

L'élaboration de ce type de document est longue. Plusieurs années vont se passer avant que ce PLUi ne remplace les documents d'urbanisme communaux une fois approuvé.

Un registre de concertation est disponible en mairie.

Renseignez vous sur les réunions prévues tout au long de l'année.

Enjeux et points forts :

- Une mutualisation des moyens financiers et humains nécessaires à l'élaboration de documents qualitatifs.
- La création d'un projet plus intégré et co-construit entre toutes les communes membres.
- Une réflexion à une échelle de territoire plus pertinente (le bassin de vie) eu égard aux enjeux soulevés par le document.
- Une capacité à mieux répartir les besoins en habitat et en foncier à l'échelle de la collectivité, qui permet de mieux préserver les espaces naturels, agricoles et forestiers.
- Un document modernisé, en adéquation avec les dernières dispositions législatives et documents de planification locaux (Lois Grenelles, Loi Elan, Schéma de Cohérence Territoriale, Schéma Régional d'Aménagement).
- Un document uniformisé à l'échelle de toute la communauté de communes, donc facilitateur pour les particuliers et porteurs de projet.

concertation@cc-estuaire.fr





ASSOCIATIONS

Sport Pour Tous en Milieu Rural

• Gym tout âge

Le mardi matin de 10h30 à 11h30.

Venez développer vos capacités physiques, et vous exercer à des disciplines sportives inattendues.

Les cours se déroulant dans la bonne humeur, n'oubliez pas votre sourire.

Gratuit sur inscription préalable

• Ecole Multisports : Pour les 5-12 ans

Mardi et jeudi de 16h45 à 18h00.

Les enfants découvrent de façon ludique différentes activités sportives.

Contact : Aurélien 06 30 91 24 88

Rando Val-de-Livenne

A compter de la 2ème semaine de septembre, Rando Val-de-Livenne vous propose une randonnée découverte le vendredi matin.

Départ à 9h00 de la salle des fêtes Rémi Etelain de Marcillac. Sur inscription.

Contact : Marie-Hélène Schlatter

06 17 18 21 11 - mh.reflexo@gmail.com

Le 401 - l'atelier des matières

• août : atelier

«fresque en mosaïque»

participative à St-Caprais (public ado/adultes)

L'ensemble de ces ateliers sont gratuits.

Contact : Virginie Transon

06 64 69 54 89 - vtranson@yahoo.fr



Virginie Transon 401 - l'atelier des matières

L'Albatros

Le club d'aéromodélisme de Marcillac organise une très grande rencontre sur le site de l'aérodrome le dimanche 24 septembre de 10h à 18h. Venez nombreux partager la passion de plus de 100 pilotes de toute la Nouvelle Aquitaine sous la tutelle de la FFAM (Fédération Française d'AéroModélisme) et avec des commissaires de piste diplômés.

Contact : albatrosmarcillac33@gmail.com



Club d'aéromodélisme L'Albatros



Rencontres et Loisirs : Réunion mensuelle le 3ème jeudi - Salle Pierre Régère à partir de 14h00



Rejoignez-nous !



Ateliers créatifs pour les enfants



Soirée Jeux



Randonnées



Cafés : Femmes / Parents / Ados



Les temps fines bouches : "Les gourmandises de Valérie", pique-niques, dégustations ...



Sorties culturelles, ludiques et pédagogiques



Bédéthèque - Ludothèque



Ateliers : Couture, Tricot, Crochet...



"Cuisine mon Chéri" ! atelier exclusivement pour les hommes



"Les Arts au Soleil" : Peinture, Dessin, Modelage, Aérographe...



Soirées spectacles



Club "Manganime" pour les amateurs de Mangas



Espace de Vie



Conférences autour de la santé et du bien-être



Bien-être & Santé : "Danse libre", "Explora'sons"

CONTACTS / RENSEIGNEMENTS

Isabelle Savinet : Présidente 06 77 01 94 40
Sandrine Réthoré : Coordinatrice 07 88 10 70 61
✉:gdar.estuaire@gmail.com
Salle Culturelle Daniel Lhoumeau
Marcillac - 33860 Val de Livenne

Retrouvez les activités du GDAR



GDAR de l'Estuaire

Ouverture de l'Espace de Vie

Mardi, Jeudi, Samedi : de 16h00 à 18h30

Mercredi : de 15h00 à 18h30

Vendredi : de 16h00 à 18h00



la BIBLI de MAMIE

14:00

Mercredi
&
Samedi

17:00

OUVERTE A TOUS !

Accès libre et emprunts GRATUITS

Renseignements :
05 57 32 88 60

Salle Daniel Lhoumeau
40 Place Paul Jeanty
Marcillac



Jeunesse Romans
Fictions BD
Revue Adultes
Albums
pour tous et surtout pour vous !

L'AGENDA

AOUT

mardi 15 août 2023

Concours de belote

Salle Rémy Etelain - 14h30

Organisé par l'U.A.M.

Rens. 05 57 32 43 93

SEPTEMBRE

samedi 2 septembre 2023

BIA - Cérémonie de la Réussite

Aérodrome Montendre - Marcillac

- 17h30

Organisée par AéroClub Marcillac

Estuaire

Rens. 05 57 32 40 50

16 & 17 septembre 2023

Salon Bien-Être et créateurs

Salle Rémy Etelain - 10h - 18h

Rens. Vanessa 06 62 04 93 31 ou

Ombeline 06 62 00 30 75

samedi 23 septembre 2023

Repas dansant

Salle Rémy Etelain - 20h

Animé par Ambiance Musette et

son chanteur Pierrot

Organisé par l'U.A.M.

Rens. 05 57 32 43 93

dimanche 24 septembre 2023

Rencontre Aéromodélisme

Aérodrome Montendre - Marcillac

Organisé par L'Albatros

Rens. 06 08 65 76 28

OCTOBRE

dimanche 8 octobre 2023

Thé dansant

Salle Rémy Etelain - 14h30

Animé par Thierry Coudret

Organisé par l'U.A.M.

Rens. 05 57 32 43 93

samedi 28 octobre 2023

Puces couturières - Braderie

Salle Rémy Etelain - 9h00

Organisées par le GDAR

Rens. 07 88 10 70 61

NOVEMBRE

samedi 11 novembre 2023

Cérémonie Commémorative

11h00 Monument aux morts de

St-Caprais

11h30 Monument aux morts de

Marcillac

Avec l'Ensemble Orchestral De

Marcillac

Organisée par la municipalité

Rens. 05 57 32 88 60

dimanche 12 novembre 2023

Thé dansant

Salle Rémy Etelain - 14h30

Animé par Hélian Villard

Organisé par l'U.A.M.

Rens. 05 57 32 43 93

dimanche 26 novembre 2023

Banquet

Salle Rémy Etelain - 12h00

Organisé par le Club Rencontres

et Loisirs

Rens. 05 57 32 46 19

DECEMBRE

dimanche 10 décembre 2023

Concert de Noël

Salle Rémy Etelain - 15h00

Organisé par l'Ensemble

Orchestral De Marcillac

Rens. 06 48 61 74 53

dimanche 31 décembre 2023

Cérémonie Commémorative

10h30 Stèle de Lamourette

avec Lous Gabayous

Organisée par la municipalité

Rens. 05 57 32 88 60



Naissances

Val-de-Livenne a enregistré **11** naissances durant l'année 2022.:

3 à Saint-Caprais et 8 à Marcillac.



Décès

MILON-FERRET Philippe 84 ans
décédé le 10 janvier 2022 (St-Caprais)

LACRASTE Léon 93 ans
décédé le 4 février 2022 (Marcillac)

SOPENA Sylvie 56 ans
décédée le 5 février 2022 (Marcillac)

BONNET Christian 79 ans
décédé le 3 mars 2022 (Marcillac)

ROUSSELLE Dominique 65 ans
décédé le 6 mars 2022 (Marcillac)

MAURICE Franck 87 ans
décédé le 12 mars 2022 (Marcillac)

FAUCHEREAU Charly 75 ans
décédé le 17 mars 2022 (Marcillac)

GUÉRINET Corinne 54 ans
décédée le 30 mars 2022 (Marcillac)

BARRÉ René 93 ans
décédé le 4 avril 2022 (Marcillac)

LAE René 92 ans
décédé le 9 avril 2022 (Marcillac)

BERNAUD Pierrette épouse **NOBLE** 78 ans
décédée le 19 avril 2022 (Marcillac)

GIMENEZ Didier 61 ans
décédé le 7 mai 2022 (Marcillac)

DUPUY René 91 ans
décédé le 14 mai 2022 (Marcillac)

HAYERBEQUE Jean-Marc 71 ans
décédé le 29 mai 2022 (Marcillac)

GRELIER Alain 65 ans
décédé le 4 juin 2022 (Marcillac)

HUCHET Odette épouse **AUBERT** 100 ans
décédée le 18 juin 2022 (Marcillac)

Mariages

HACHON Jean-Luc et **GHALEM** Louisa
le 23/04/2022 à St-Caprais

PEYRESBLANQUES Lucie et **BOISSEUIL** Lauriane
le 18/06/2022 à Marcillac

CAILLAUD Julie et **SOULIER** Samantha
le 02/07/2022 à St-Caprais

DIAS Ludovic et **ROUSSEAU** Julie
le 23/07/2022 à St-Caprais

FERTEUX Michel et **DUCOURNEAU** Brigitte
le 23/07/2022 à Marcillac

MICHAUD Sylvain et **VILLALBA** Alexandra
le 13/08/2022 à St-Caprais

HORTION Loïc et **HURTAUD** Alice
le 13/08/2022 à St-Caprais

LECLERCQ Xavier et **LAFONTAINE** Mélissa
le 13/08/2022 à St-Caprais

AMEUR Abdellatif et **FEUGIER** Marjory
le 16/08/2022 à Marcillac

WIEHN Eliane 79 ans
décédée le 11 juillet 2022 (St-Caprais)

MONCASSIN Patrice 74 ans
décédé le 30 juillet 2022 (Marcillac)

BAROTEAUX Claudette épouse **GORIAUD** 83 ans
décédée le 19 août 2022 (Marcillac)

JACOBS Eric 62 ans
décédé le 29 août 2022 (Marcillac)

BELLY Guy 77 ans
décédé le 29 août 2022 (Marcillac)

ARAUJO Noé 86 ans
décédé le 29 août 2022 (Marcillac)

BARRE Nicole veuve **BONNET** 76 ans
décédée le 10 octobre 2022 (Marcillac)

STEINDORF Xavier 41 ans
décédé le 20 octobre 2022 (Marcillac)

LATREYTE Simone veuve **BIZON** 86 ans
décédée le 23 octobre 2022 (St-Caprais)

MANON Mauricette veuve **BOURDERIOUX** 90 ans
décédée le 4 novembre 2022 (Marcillac)

BODET Gérard 87 ans
décédé le 16 novembre 2022 (St-Caprais)

JEAN Liliane épouse **HERIT** 76 ans
décédée le 23 novembre 2022 (Marcillac)

ALLIN Marc 91 ans
décédé le 28 novembre 2022 (Marcillac)

RAFFENAUD Marie veuve **LAURIU** 78 ans
décédée le 29 novembre 2022 (St-Caprais)

CHAUDET Micheline 74 ans
décédée le 1er décembre 2022 (Marcillac)

LEYDET Loïc 49 ans
décédé le 20 décembre 2022 (Marcillac)



IntraMuros

L'essentiel est près de chez vous.



***C'est nouveau
c'est de l'info
c'est INTRAMUROS !***

***l'application mobile
de votre territoire***

Pour télécharger l'appli gratuite IntraMuros, c'est simple :

- 1** - munissez-vous de votre smartphone ou tablette connecté(e) à Internet
- 2** - flashez le QR code ci-contre...
- 3** ... et laissez-vous guider !

Vous pouvez également télécharger l'appli depuis AppleStore ou Google Play Store.



Associations, commerçants et artisans, VOICI VOTRE VITRINE ! Contactez votre mairie pour mettre votre fiche à jour !
Via cette application, vous pouvez suivre l'actualité de Val-de-Livenne, des communes environnantes et de la CCE.
Egalement disponible depuis votre ordinateur, sur le site internet intramuros : <https://www.intramuros.org/val-de-livenne>

Culture - Sport - Bien être - Solidarité - Musique



Samedi
9 septembre
DE 14H30 À 18H30

FORUM DES ASSOCIATIONS

Au Château La Martinière et Gymnase
de Saint Ciers sur Gironde

INTERCOMMUNAL

GRATUIT

CONCERT À 20H

Buvette et restauration sur place



www.cc-estuaire.fr

